

Réf: Dossier N° 102220

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRIENNE DE CONSTRUCTION ET DE
TECHNOLOGIES GENERALES » en abrégé « ICTG »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA ANONO, Lot 4013, Ilot
131

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/04/2022 , et enregistrés au CEPICI le 19/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRIENNE DE CONSTRUCTION ET
DE TECHNOLOGIES GENERALES » en abrégé « ICTG »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays et particulièrement en république de Côte d'ivoire et à l'étranger :

BTP – GENIE CIVIL ET RURAL – CONSTRUCTION -
ELECTRICITE – PLOMBERIE – VENTILATION - DESENFUMAGE –
ELECTRONIQUE – INFORMATIQUE – GROUPE ELECTROGENE –
ENERGIE SOLAIRE – AUTOMATISME – TELECOMMUNICATIONS -
SERVICES DIVERS - DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières de quelque nature qu'elle soit, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA ANONO, Lot 4013, Ilot 131

Dirigeant(s) : M SIKI DOLECEAMBE LEVI GONTRAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02497 du 06/05/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°19329/GTCA/RC/2022 du 06/05/2022

